Discussion ouverte informelle sur la vie de notre paroisse

Dimanche 18 janvier 2026 après la liturgie

Le Père Alexandre et votre conseil paroissial vous invitent à une discussion ouverte informelle d'une heure le dimanche 18 janvier après la liturgie pendant un café.

Au cours de cette session, nous aimerions discuter avec vous du travail récent que nous accomplissons depuis la dernière Assemblée Générale pour organiser la vie de notre paroisse.

En prévision de cette session, veuillez consulter le document suivant qui décrit le travail accompli par le Conseil en étroite collaboration avec le Père Alexandre. C'est en réponse à vos nombreuses suggestions que nous vous remercions !

Au cours de cette discussion, nous aimerions entendre vos commentaires sur ce travail et entendre toute suggestion supplémentaire que vous pourriez nous faire.

Enfin, nous sommes conscients des limites de notre crypte et des installations disponibles, surtout à mesure que notre paroisse continue de croître. Nous aimerions donc aussi entendre vos points de vue et vos suggestions sur cette question si importante pour la vie de notre paroisse.

Nous avons hâte de vous voir le 18 janvier !

<u>Document de discussion</u> :

Activités du Conseil Paroissial : avril – décembre 2025

Introduction

Le rôle du Conseil est d'organiser <u>la vie de notre paroisse</u>, dont le cœur est <u>notre vie liturgique</u>. Ainsi, le Conseil soutient pleinement le ministère du Père Alexandre.

Nous sommes une paroisse de chrétiens orthodoxes qui partagent leur foi en Dieu, animés d'un amour fraternel. Nous célébrons en français à Genève. Formant le Corps du Christ, nous sommes appelés à être ouverts, visibles, à témoigner et à diffuser Sa lumière dans le monde au travers du Saint-Esprit.

Travail du Conseil en réponse aux questions et suggestions des paroissiens

Depuis sa nomination à l'Assemblée générale en avril 2025, le Conseil répond à de nombreuses questions soulevées par les paroissiens. Voici un résumé de cette activité. Les commentaires et suggestions supplémentaires des paroissiens sont les bienvenus lors d'une réunion informelle prévue pour le dimanche 18 janvier 2026, après la liturgie.

1. <u>Qui siège au Conseil et quelles sont ses activités</u> ?

Pour expliquer qui siège au Conseil et quelles sont ses activités, une brochure « Qui est Qui » est désormais disponible.
Veuillez consulter : https://saintecatherine.ch/conseil-de-paroisse/.

2. <u>Comment les paroissiens peuvent-ils participer à la vie de la paroisse</u> ?

Le Conseil a maintenant mis à jour la section sur le site web de la paroisse montrant les nombreuses façons dont les paroissiens peuvent participer à la vie de la paroisse. Veuillez consulter : https://saintecatherine.ch/diaconies/.

Un calendrier annuel de tous les offices et événements paroissiaux est disponible sur le site web de la paroisse. Il peut également être téléchargé sur votre calendrier en ligne. Veuillez consulter : https://saintecatherine.ch/evenements/mois/.

3. <u>Pouvons-nous avoir plus de transparence concernant les finances</u> ?

Tous les six mois, un rapport financier sommaire est produit et publié sur le site web de la paroisse. Veuillez consulter : https://saintecatherine.ch/conseil-de-paroisse/.

Lors de la prochaine Assemblée générale, le dimanche 29 mars 2026, le rapport financier annuel sera présenté, incluant les revenus et les positions de trésorerie.

Les paroissiens souhaitant obtenir plus de détails peuvent demander ces informations soit au Président (Alexander Popovich), à la Trésorière (Ana-Maria Falconnier), soit par courriel : Conseil.Paroissial@saintecatherine.ch.

4. Comment accueillir et intégrer de nouveaux paroissiens et maintenir un esprit d'unité ?

Accueillir les nouveaux venus est bien sûr la responsabilité de nous tous en tant que paroissiens.

Actuellement, Nadia Wirth recueille des informations sur les nouveaux paroissiens ou amis de la paroisse, et les partage avec le Père Alexandre et Alexander Popovich.

Le Père Alexandre et Alexander proposent d'écrire à chaque nouvelle personne identifiée, en les souhaitant la bienvenue dans la paroisse et en leur fournissant quelques informations de base sur la vie de la paroisse.

À mesure que la paroisse organise davantage d'événements et que les paroissiens se portent volontaires pour participer aux activités, les paroissiens ont de plus en plus d'occasions de se rencontrer.

Les principes de conduite lors de nos offices sont discutés par le Père Alexandre lors des catéchismes.

5. Que pouvons-nous faire de plus pour soutenir les paroissiens dans le besoin (y compris les personnes âgées) ?

À tout moment, un paroissien peut s'adresser au Père Alexandre, à Alexander ou à tout membre du Conseil pour demander du soutien.

Nous demandons également aux membres âgés de la paroisse s'ils ont besoin de se transporter vers et depuis nos offices ou d'être visités.

6. Quelles sont les implications pour notre paroisse alors qu'elle continue de croître en nombre ?

Une action immédiate du Conseil a été de veiller à ce que les mesures de santé et de sécurité à l'intérieur de la crypte soient régulièrement mises à jour. Ces mesures comprennent deux sorties de secours accessibles, des extincteurs et couvertures coupe-feu opérationnels, une trousse de premiers secours, de la signalisation et un certain nombre de paroissiens formés aux mesures de santé et sécurité.

Cependant, à mesure que nos effectifs continuent de croître, il est évident que nous atteignons désormais régulièrement notre capacité maximale ou supérieure dans notre crypte pour les services. En plus des contraintes de la crypte, nous manquons d'un accès facile aux installations de base telles qu'une cuisine et des salles de réunion.

Actuellement, il ne s'agit pas d'un problème majeur de santé et de sécurité, tant que nous respectons les mesures que nous avons mises en place. Cependant, à mesure que la paroisse continue de croître, nos limites de capacité s'avéreront être un problème important nécessitant une attention particulière.

Une question discutée par le Conseil est de savoir comment la paroisse pourrait-elle réaliser sa mission compte tenu des contraintes accrues de la crypte et de l'accès aux installations de base. Le Conseil souhaite écouter les avis des paroissiens sur cette question importante.